



AVIS PUBLIC

MODIFICATION AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ DE LA MRC DE BÉCANCOUR (Règlement 289 de la MRC et ses amendements)

Prenez avis que la *MRC de Bécancour* tiendra une consultation publique le 13 septembre 2023 à 19h00, à la salle du conseil des maires de la MRC, située au 3689-1, boulevard Bécancour (secteur Gentilly), Bécancour, concernant le projet de règlement mentionné ci-dessous.

Projet de règlement numéro 412 modifiant le règlement no. 289 concernant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Bécancour visant à agrandir l'affectation « industrielle lourde » à l'intérieur du Parc industriel et portuaire de Bécancour.

Ce projet de règlement vise à agrandir une aire d'affectation « industrielle lourde » à même une aire d'affectation « agroforestière » sur le territoire de la ville de Bécancour.

Ce projet de règlement, ainsi que le document indiquant la nature des modifications que les municipalités concernées devront apporter à leur réglementation d'urbanisme sont disponibles, pour consultation, sur demande. Pour toute information sur le projet de règlement, vous pouvez communiquer avec madame Julie Dumont, directrice du service de l'aménagement à la MRC de Bécancour, au numéro de téléphone 819-298-2070 ou par courriel au j.dumont@mrcbecancour.qc.ca.

Le comité d'aménagement de la MRC de Bécancour entendra, lors de cette assemblée publique du 13 septembre 2023, toute personne ou tout organisme intéressé à lui faire part de commentaires ou à déposer un mémoire concernant ce projet de modification au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC.

Donné à Bécancour, ce 17^e jour du mois d'août 2023.

Valérie Le Jeune
Greffière-trésorière adjointe

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE BÉCANCOUR

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Municipalité régionale de comté de Bécancour

OBJET DE L'AVIS

Consultation publique le 13 septembre 2023 à 19h00, à la salle du conseil des maires de la MRC au sujet du projet de règlement numéro 412 modifiant le règlement no.289 concernant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Bécancour visant à agrandir l'affectation « industrielle lourde » à l'intérieur du Parc industriel et portuaire de Bécancour.

JE, soussigné, Valérie Le Jeune, greffière-trésorière adjointe de la Municipalité régionale de comté de Bécancour certifie par les présentes, sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis ci-annexé selon les directives émises par le *Code municipal* de la Province de Québec entre 7h00 et 19h00, le 17^e jour du mois d'août 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 17^e jour du mois d'août 2023.



Valérie Le Jeune
Greffière-trésorière adjointe
MRC de Bécancour